

M

POLYNESIE FRANCAISE
ILE DE TAHITI

Subdivision Administrative
Des Iles Du Vent

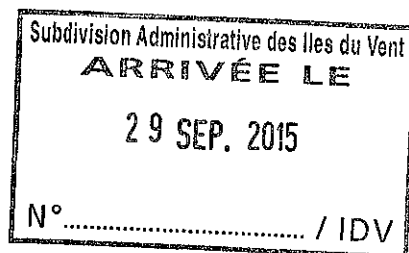
Direction Générale des Services
Secrétariat du Conseil Municipal
Tel. : (689)40 41.57.30
Fax. : (689)40 42.04.11



Ville de Papeete

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE -EGALITE- FRATERNITE



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 SEPTEMBRE 2015**

---//---

L'an Deux Mille Quinze, le vingt deux septembre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans le fare pote'e de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel Buillard, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 heures 40.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Madame Mireille TINORUA, conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUIILLARD Michel	X			
MAIOTUI Paul	X			N'a pas participé au vote de la délibération n°2015-81
TEAHA Danièle	X			A quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-81.
TEMEHARO René	X		TRAFON Mareva	A quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-87.
TRAFON Mareva	X			
TAMA-GEORGES Hinatea	X			
FONG LOI Charles	X			
PUHETINI Sylvana	X			
TANSEAU Robert	X			
RIJKAART Alice	X			
TEATA Marcelino	X			
LE GAYIC Roméo		X	KOUAKOU Georges	
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain		X	MAIOTUI Paul	
CHAMPS Agnès		X		Est arrivée lors du débat de la délibération n°2015-73.
LOMBARD Adrien	X			
LIVINE Danielle		X	TEAHA Danièle	
LO SIOU Jean-Pierre		X	TANSEAU Robert	
LEHARTEL Manouche		X		
KOUAKOU Georges	X			
MARTY Bruno		X		
GUIDO Bélanda	X			

HANDACHY Soumia	X		
TAHIATA Martha	X		
REY Steven	X		
TINORUA Mireille	X		
CARLSON Jean-Michel		X	GRAND Moeava
AMARU Hans	X		
TEURURAI Lowna	X		
NENA Tauhiti		X	AMARU Hans
CHANT Mike		X	
GRAND Moeava	X		
PORLIER Mihihana	X		
IENFA Jules		X	BOUTEAU Nicole
BOUTEAU Nicole	X		
TOTAL	24	11	

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

24 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015:

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le procès-verbal de la séance du 25 juin 2015 appelle de leur part des observations.

Le procès-verbal est adopté à la majorité. (4 contres)

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

• **En matière d'occupation du domaine public au marché municipal de Papeete :**

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2015-75	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEHANINI épouse TAURAA EPENESA NATUPUAITERA, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FIRIFIRI », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	26/03/2015
2015-76	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAIRIO JEANNETTE, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FIRIFIRI », pour un montant total mensuel du loyer de 3750 F.	27/03/2015
2015-77	Contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAURAA REGINA, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FIRIFIRI », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	26/03/2015
2015-78	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LOCK FUI CLAUDINE, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT - LEGUME », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	25/03/2015
2015-79	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr LY SAO MATAHIARII, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	17/04/2015
2015-80	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TANE MARIE-THERESE, le 27/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	25/03/2015
2015-81	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr SOMMER BILLY, le 27/01/2015 pour un emplacement au marché	25/03/2015

	municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	
2015-82	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LAM – CHEUNG MICHELE, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT - LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 17500 F.	25/03/2015
2015-83	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEAKU MARCELINE, le 30/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT - LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 6250 F.	09/04/2015
2015-84	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme FOLIAKI LESIELI, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 10000 F.	08/04/2015
2015-85	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme CHUNG épouse LIS CATHERINE, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT - LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 12500 F.	26/03/2015
2015-86	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr TEPUHIARII PAUL, le 30/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	08/04/2015
2015-87	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr SAM JEAN PAUL, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	30/03/2015
2015-88	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr HANOUX MICHEL, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 1250 F.	10/04/2015
2015-89	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MANUTAHU épouse ESAU MANANIA, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 10000 F.	26/03/2015
2015-90	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr ROHI TEMAU, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	05/04/2015
2015-91	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme FARAHIA PAULINE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	05/04/2015
2015-92	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEAUNA épouse MAIRAU FLORINDA, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	26/03/2015
2015-93	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme IMIURA DORITA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-94	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme BARFF JEANNE, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT», pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	26/03/2015
2015-95	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr VANSELME LEON, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 10000 F.	25/03/2015
2015-96	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAATA épouse GRIFFET HELENE, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME – FRUIT », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	25/03/2015
2015-97	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr TCHAONG KING HING, le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	30/03/2015
2015-98	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr WONG YOUN LIM, le 31/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	25/03/2015
2015-99	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr SANSINE ERNEST, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	27/03/2015
2015-100	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr KONG PHILIPPE YOU LOI, le 26/01/2015 pour un emplacement au	30/03/2015

	marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	
2015-101	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr PEA AH-SINE, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	25/03/2015
2015-102	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr LIEOU FO SING épouse CAUTION PAULETTE, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 1250 F.	02/04/2015
2015-103	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr YUN ROLAND, le 21/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME – FRUIT », pour un montant total mensuel du loyer de 6250 F.	26/03/2015
2015-104	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme YUN NATHALIE, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME», pour un montant total mensuel du loyer de 6250 F.	25/03/2015
2015-105	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr HATITIO ERNEST, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME – DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 8750 F.	24/03/2015
2015-106	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme YUNE épouse HATITIO SYLVIE, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « LEGUME – DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 6250 F.	24/03/2015
2015-107	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr et Mme LEFOC PIERRE ou PEUE épouse ELIANE, le 13/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	17/04/2015
2015-108	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme KOHUMOETINI TAHIKAMUI, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 1250 F.	17/04/2015
2015-109	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TERITEHAU TAURUA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	17/04/2015
2015-110	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme SNOW TEMARAMA, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	30/03/2015
2015-111	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr TAVAE JULES VIRITTAHI, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT - DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	26/03/2015
2015-112	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme FARAIRE SORAYA MAIMA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-113	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme RUPEA épouse TEHEVINI FLORENCE, le 10/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-114	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MAAMAATUAIHUTAPU TEUMERE PASCALE, le 26/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-115	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme FAAIO épouse SHAN HO- FOC SERGINE AVEARII, le 09/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	12/05/2015
2015-116	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MAO SIMONE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-117	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PAHUAIVEVAU SABINE, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	24/03/2015
2015-118	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TERIIPAIA NOELA HINANO, le 10/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	17/04/2015
2015-119	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec	17/04/2015

	Mr RAUFAUORE EFARAIMA, le 27/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « DIVERS », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	
2015-120	Contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr LEQUERRE HEIMANA et Mme CHUNG SEONG TATIANA, le 27/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « BOUCHERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 79200 F.	12/05/2015
2015-121	Contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr LEQUERRE HEIMANA et Mme CHUNG SEONG TATIANA, le 20/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 23760 F.	12/05/2015
2015-122	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack WENDY, le 09/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	17/04/2015
2015-123	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack BB MARCHE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	15/04/2015
2015-124	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack SABLE BLANC, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	17/04/2015
2015-125	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LIU épouse WAN MARIE-CLAIRE, le 25/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 133650 F.	17/04/2015
2015-126	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack ROGER LIVINE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 143550 F.	17/04/2015
2015-127	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack PIZZA DU MARCHE, le 10/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 84150 F.	12/05/2015
2015-128	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack MISTER SAY, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 44550 F.	17/04/2015
2015-129	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack PATISSERIE LAU, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 44550 F.	17/04/2015
2015-130	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack LES FRUITS DU SOLEIL, le 11/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	17/04/2015
2015-131	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack CREPERIE DU MARCHE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 59400 F.	17/04/2015
2015-132	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le snack BB MARCHE, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 42570 F.	15/04/2015
2015-133	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr TAUREI TIMI ALEXIS, le 11/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 30690 F.	17/04/2015
2015-134	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec le GLACIER DU MARCHE, le 07/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « SNACK », pour un montant total mensuel du loyer de 39600 F.	17/04/2015
2015-135	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr YU HING ROBERT, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	19/04/2015
2015-136	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr YU HING GILLES, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	19/04/2015
2015-137	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr YEE LOUIS, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	19/04/2015
2015-138	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec	19/04/2015

	Mr WONG KIN HING ALEXIS, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	
2015-139	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr PATII GUY, le 04/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	19/04/2015
2015-140	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr CHEONG YN FREDERIC, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	19/04/2015
2015-141	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr CHAINE NIKITA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	15/04/2015
2015-142	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr CHAINE JACQUES, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	15/04/2015
2015-143	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LOO épouse YEE KATIA, le 05/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « CHARCUTERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 25000 F.	12/05/2015
2015-144	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TETOPATA YVANNICK, le 22/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COCO RAPE », pour un montant total mensuel du loyer de 280000 F.	12/05/2015
2015-145	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR NUUPURE MATEANO, le 22/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « COCO RAPE », pour un montant total mensuel du loyer de 295000 F.	12/05/2015
2015-146	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR MOUX DAVID, le 13/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « JUS DE CANNE A SUCRE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	12/05/2015
2015-147	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR MOUX DAVID, le 11/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	15/04/2015
2015-148	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME TORII PATRICIA, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	13/04/2015
2015-149	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME WONG SOU KOUN, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	26/03/2015
2015-150	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TETOPATA TCHERRY IOTUA, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	26/03/2015
2015-151	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR LY MOKAHAATUA AIME, le 09/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 5000 F.	12/05/2015
2015-152	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TEVARIA HIVA, le 09/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 10000 F.	12/05/2015
2015-153	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TEHEIPUARI JOSEPH, le 24/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	15/04/2015
2015-154	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR AURAA JACQUES, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « POISSONNERIE », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	15/04/2015
2015-155	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société TISH, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 22500 F.	25/03/2015
2015-156	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME TAUPOTINI AUGUSTINE HINA, le 27/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	31/03/2015
2015-157	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la	12/05/2015

	société RAUHERE, le 22/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 17100 F.	
2015-158	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société FLUID TAHITI, le 11/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 34650 F.	15/04/2015
2015-159	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société TEPOE CREATIONS, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 50250 F.	15/04/2015
2015-160	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société MIHIARII PEARLS, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	15/04/2015
2015-161	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société GEE MEE LEE CREATION, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 25200 F.	25/03/2015
2015-162	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TEMAURI HUBERT TEPEA, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 12900 F.	25/03/2015
2015-163	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR DELMAS DENIS VETEA, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 1 », pour un montant total mensuel du loyer de 7500 F.	25/03/2015
2015-164	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société CKB CREATIONS, le 27/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 2 », pour un montant total mensuel du loyer de 18000 F.	25/03/2015
2015-165	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société HINAREI CREATION, le 27/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 2 », pour un montant total mensuel du loyer de 18000 F.	25/03/2015
2015-166	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEANIHI JUSTINE, le 30/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 30300 F.	15/04/2015
2015-167	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme WANE MOHEA, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 16050 F.	31/03/2015
2015-168	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme POETAI épse FLOHR RAITI, le 28/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 16050 F.	25/03/2015
2015-169	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société RITA CURIOS, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 31200 F.	15/04/2015
2015-170	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr BURNS PAUL, le 21/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 30300 F.	12/05/2015
2015-171	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société TAHATITI, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 31950 F.	25/03/2015
2015-172	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société FANNY CREATIONS, le 29/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 3 », pour un montant total mensuel du loyer de 18300 F.	25/03/2015
2015-173	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mr DELMAS RICHARD, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 4 », pour un montant total mensuel du loyer de 67500 F.	15/04/2015
2015-174	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MARCHAND PATRICIA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 4 », pour un montant total mensuel du loyer de 15450 F.	15/04/2015
2015-175	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HUUTI épse DELMAS RITA, le 06/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 4 », pour un montant total mensuel du loyer de 19500 F.	15/04/2015
2015-176	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec	15/04/2015

	Mme PENI NATUPUAI, le 09/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 4 », pour un montant total mensuel du loyer de 30000 F.	
2015-177	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR CHANTEAU DANIELA CHIN-LOI, le 09/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 4 », pour un montant total mensuel du loyer de 78300 F.	25/03/2015
2015-178	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR CHANTEAU DANIELA CHIN-LOI, le 24/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 88500 F.	12/05/2015
2015-179	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME MILLER ILONA, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 13500 F.	25/03/2015
2015-180	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME TAATA épouse BERNA ANNE-MARIE, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 13500 F.	25/03/2015
2015-181	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME APEANG épouse TAURAA SYLVIE, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 13500 F.	23/03/2015
2015-182	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME BURNS MARIE-ROSE, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 13500 F.	25/03/2015
2015-183	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME TALARMEIN COLETTE, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 13500 F.	25/03/2015
2015-184	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME HUUTI DAYANA, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 5 », pour un montant total mensuel du loyer de 70500 F.	25/03/2015
2015-185	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME CARBAYOL TEROURU TARERE FAKAHOTU, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 10500 F.	25/03/2015
2015-186	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société THE BLACK PEARL CENTER, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 10500 F.	25/03/2015
2015-187	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME GOROU NELLY, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 27000 F.	25/03/2015
2015-188	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société TE TAVAKE CREATIONS, le 31/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 18000 F.	12/05/2015
2015-189	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME LU GRETA, le 03/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 34500 F.	15/04/2015
2015-190	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société HANATEA CREATIONS, le 02/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 6 », pour un montant total mensuel du loyer de 27000 F.	25/03/2015
2015-191	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société MANUHERE CREATIONS, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 7 », pour un montant total mensuel du loyer de 9900 F.	25/03/2015
2015-192	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MME GUILLOUX TARITA, le 05/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 7 », pour un montant total mensuel du loyer de 9900 F.	25/03/2015
2015-193	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec MR TEKEHU JACQUES, le 24/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 7 », pour un montant total mensuel du loyer de 9900 F.	12/05/2015
2015-194	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec la société FAUURA CREATIONS, le 03/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « 1 ^{ER} ETAGE ARTISANAT 7 », pour un montant total mensuel du loyer de 81000 F.	25/03/2015
2015-195	Avenant n°1 de renouvellement de la convention n°01/2014 DU	29/01/2015

	28/01/2015 relative à l'utilisation de la piscine municipale de Papeete passé avec le commandement supérieur des forces armées en Polynésie française. pour un montant total de la redevance de 272 000 FCFP.	
--	---	--

• **En matière de délivrance des concessions dans les cimetières :**

2015-196	Décision 2015-196 du 05 août 2015 accordant à Mme TAUX Eléonore née UEVA une concession perpétuelle dans le cimetière communal de l'Uranie pour un montant total de 100 000 fcfp	05/08/2015
2015-197	Décision 2015-197 du 05 août 2015 accordant à Mr LOU Ernest une concession perpétuelle dans le cimetière communal de l'Uranie pour un montant total de 460 000 fcfp	05/08/2015

• **En matière d'actions en justice exercées au nom de la commune :**

2015-200	Décision n°200/DGS du 24 août 2015 d'ester en justice afin de représenter et défendre les intérêts de la commune de Papeete dans le cadre de procédures juridictionnelles opposant cette dernière aux consorts Miguel et Florence PEDRON.	24/08/2015
----------	---	------------

• **Autres :**

2015-198	Marché public de fournitures n°2/2015 passé avec la SARL MATUVU le 08/07/2015 pour la fourniture de plaques pour l'adressage de la ville de Papeete pour un montant minimum TTC de 3 000 000 FCFP et maximum TTC de 12 000 000 FCFP	20/07/2015
2015-199	Avenant n°2 de renouvellement de la convention n°01/2014 relative à l'utilisation de la Piscine municipale de PAPEETE passé avec le commandement supérieur des forces armées en PF pour un montant total de 214 000 FCFP.	06/08/2015

III°) Examen des affaires comme suit :

Délibération n° 2015-73 <i>Mlle Agnès CHAMPS est arrivée lors du débat de cette délibération.</i>	Unanimité Dont 7 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-51 présenté par Mr René TEMEHARO,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « acquisition d'une sirène d'alerte tsunami » ; ESTIME le coût de l'opération à 2 000 606 TTC FCFP qui est financée à 100% par le F.I.P et AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	

Délibération n° 2015-74	Majorité Dont 7 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-52 présenté par Mr René TEMEHARO,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MODIFIE le financement de l'opération « installation de Vidéoprotection en zone urbaine phase 2 » approuvé par l'article 2 de la délibération n°2014-31 comme suit :</p> <p>Au lieu de lire :</p> <p><i>Le financement de cette opération, estimée à 9 281 104 FCFP TTC, est prévu comme suit :</i></p> <p><u>Extension Vidéoprotection en zone urbaine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention de l'Etat (FIPD) : 50 % soit 4.591.002 FCFP - Fonds propres : 50 % soit 4.591.002 FCFP <p><u>Déport d'images vers la DSP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention de l'Etat (FIPD) : 100 % soit 99.100 FCFP 	

Lire :

Le financement de cette opération, estimée à 10 363 246 FCFP TTC, est prévu comme suit :

Installation de Vidéoprotection en zone urbaine phase 2 :

- Subvention de l'Etat (FIPD) : 40,76 % soit 4.224.344 FCFP
- Fonds propres : 59,24 % soit 6.138.902 FCFP
- Coût total : 10.363.246 FCFP

Délibération n° 2015-75

Majorité
Dont 7
procurations.

Sur le rapport n° 2015-53 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ADMET** en non-valeur les titres se rapportant aux exercices 1979 à 2008 pour un montant global de sept millions huit mille trois cent vingt-deux francs CFP (7.008.322 F.CFP) et **IMPUTE** la dépense afférente à la section de fonctionnement du budget principal 2015 de la commune.

Délibération n° 2015-76

Majorité
Dont 7
procurations.

Sur le rapport n° 2015-54 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ALLOUE** à Monsieur Alain TERRAL, Trésorier des Iles du Vent, des Australes et des Archipels, receveur municipal de la Commune de Papeete, une indemnité de conseil annuelle, égale au maximum autorisé conformément à l'arrêté n°HC 279 DIPAC susvisé et **IMPUTE** la dépense à la section de fonctionnement du budget principal de la commune.

Délibération n° 2015-77

Unanimité
Dont 7
procurations.

Sur le rapport n° 2015-55 présenté par **Mme Danièle TEAHA**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le dossier technique ci-joint relatif à l'opération « Rénovation et mise en conformité de la cuisine centrale de Papeete » ; **ESTIME** le coût du financement de cette opération, sous réserve des décisions du Comité des Finances Locales, à 169 634 284 FCFP comme suit :

- FIP – 95% du montant TTC soit 161 152 570 FCFP
- Fonds propres – 5% du montant TTC soit 8 481 714 FCFP

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente, à lancer les appels d'offres et à signer les marchés de travaux à intervenir.

Délibération n° 2015-78

Majorité
Dont 7
procurations.

Sur le rapport n° 2015-56 présenté par **Mr René TEMEHARO**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **REQUALIFIE** en emplois permanents à temps complet dans la Fonction publique communale, les postes budgétaires existants avant le 1^{er} août 2012 ; **APPROUVE** la transformation (suppression/création) d'un emploi permanent à temps complet dans la Fonction publique communale ainsi que le tableau des emplois permanents à temps complet modifié.

<p style="text-align: center;">Délibération n° 2015-79</p>	<p>Unanimité Dont 7 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-57 présenté par Mme Danièle TEAHA,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique relatif à l'opération « Je cultive mon avenir » ; ESTIME le coût du financement de cette opération à 978 000 FCFP TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du syndicat mixte au titre du contrat de ville (60 %) : 586 800 F CFP- Part communale (40 %) : 391 200 F CFP <p>Et AUTORISE le Maire à signer les conventions de financement relatives à la participation du CUCS à cette opération.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2015-80</p>	<p>Majorité Dont 7 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-58 présenté par Mme Danièle TEAHA,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique relatif à l'opération « Mon sport, mon quartier » ; ESTIME le coût du financement de cette opération à 360 000 FCFP TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du syndicat mixte au titre du contrat de ville (60 %) : 216 000 F CFP- Part communale (40 %) : 144 000 F CFP <p>Et AUTORISE le Maire à signer les conventions de financement relatives à la participation du CUCS à cette opération.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2015-81</p> <p style="text-align: center;"><i>Mlle Danièle TEAHA quitte définitivement la séance et Mr Paul MAIOTUI ne participe pas au vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 5 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-59 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE que la commune de Papeete accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt de 380.000.000 FCFP que la SEM « TE ORA NO ANANAHI » se propose de contracter auprès de la Banque Socredo.</p> <p>Ce prêt est destiné à financer les besoins de trésorerie de la SEM dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées de la Ville de Papeete, conformément à la convention de concession conclue entre la commune et la SEM « TE ORA NO ANANAHI ».</p> <p>Les caractéristiques du prêt consenti par la Socredo sont les suivantes :</p> <p>Montant du crédit : 380 000 000 F CFP maximum Durée : 12 mois Taux : variable euribor 12 mois + 3% l'an Amortissement : intérêts payables mensuellement et capital remboursable au plus tard in fine</p> <p>La garantie de la commune est accordée pour la durée totale de remboursement des prêts, majorés des intérêts, commissions, frais et accessoires exigibles au titre des contrats de prêt.</p> <p>Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la commune s'engage à en effectuer le paiement en ses lieux et place, sur simple notification de la Banque Socredo et adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.</p> <p>S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt et AUTORISE le maire à intervenir aux contrats de prêt qui sera passé entre la Banque Socredo et la SEML TE ORA NO ANANAHI.</p>	

Délibération n° 2015-82	Majorité Dont 6 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-60 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif des eaux usées - exercice 2014.</p>	

Délibération n° 2015-83	Majorité Dont 6 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-61 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le rapport annuel soumis par les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SEML TE ORA NO ANANAHI pour l'année 2014.</p>	

Délibération n° 2015-84	Unanimité Dont 6 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-62 présenté par Mr Adrien LOMBARD,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE les trois projets de conventions, joints à la présente délibération, cédant à la commune à titre gracieux des droits de passage de canalisation d'eau sur des propriétés privées et AUTORISE le Maire à signer lesdits projets de conventions tripartites entre la Commune, la Polynésienne des Eaux et les propriétaires fonciers concernés.</p>	

Délibération n° 2015-85	Majorité Dont 6 procurations.																											
<p>Sur le rapport n° 2015-63 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MODIFIE les tarifs des redevances de stationnement sur les parkings communaux en ouvrage tels que fixés dans la délibération n° 2004-06 du 26 février 2004 selon le tableau ci-dessous :</p>																												
	Tarif par heure de stationnement																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th rowspan="2">Tarif pour abonnement mensuel</th> <th colspan="3">Tarif par heure de stationnement</th> <th rowspan="2">location de l'ensemble du parking / jour</th> </tr> <tr> <th>1^{ère} heure ou fraction d'heure</th> <th>½ heure ou fraction de ½ heure supplémentaire</th> <th>Forfait jour (+ de 7h /jour en continu) et ticket perdu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Parking Hôtel De Ville (169 places)</td> <td>17.000 F</td> <td>120 F / h</td> <td>60 F</td> <td>1.000 F</td> <td>40.000 F / j</td> </tr> <tr> <td>Parking Pomare (58 places)</td> <td>16.000 F</td> <td>120 F / h</td> <td>60 F</td> <td>900 F</td> <td>40.000 F / j</td> </tr> <tr> <td>Parking Tarahoi (133 places)</td> <td>16.000 F</td> <td>120 F / h</td> <td>60 F</td> <td>900 F</td> <td>60.000 F / j</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif pour abonnement mensuel	Tarif par heure de stationnement			location de l'ensemble du parking / jour	1 ^{ère} heure ou fraction d'heure	½ heure ou fraction de ½ heure supplémentaire	Forfait jour (+ de 7h /jour en continu) et ticket perdu	Parking Hôtel De Ville (169 places)	17.000 F	120 F / h	60 F	1.000 F	40.000 F / j	Parking Pomare (58 places)	16.000 F	120 F / h	60 F	900 F	40.000 F / j	Parking Tarahoi (133 places)	16.000 F	120 F / h	60 F	900 F	60.000 F / j
	Tarif pour abonnement mensuel			Tarif par heure de stationnement				location de l'ensemble du parking / jour																				
		1 ^{ère} heure ou fraction d'heure	½ heure ou fraction de ½ heure supplémentaire	Forfait jour (+ de 7h /jour en continu) et ticket perdu																								
Parking Hôtel De Ville (169 places)	17.000 F	120 F / h	60 F	1.000 F	40.000 F / j																							
Parking Pomare (58 places)	16.000 F	120 F / h	60 F	900 F	40.000 F / j																							
Parking Tarahoi (133 places)	16.000 F	120 F / h	60 F	900 F	60.000 F / j																							
<p>Les dispositions de la délibération sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2016. ABROGE toutes dispositions antérieures à la délibération.</p>																												

Délibération n° 2015-86

Majorité
Dont 6
procurations.

Sur le rapport n° 2015-64 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **MODIFIE** les droits à percevoir sur les stationnements payant règlementé sur la voirie ainsi que les zones auxquelles ces tarifs sont attachés à compter du 01 novembre 2015. Les conditions sont définies comme suit :

- Une zone 1 dans laquelle le stationnement est limité en durée à 30 minutes, appelée « zone rouge »
- Une zone 2 dans laquelle le stationnement est limité en durée à 2 heures consécutives, appelée « zone verte »
- Une zone 3 dans laquelle le stationnement est autorisé sans limitation de durée, appelée « zone bleue »

FIXE les droits à percevoir sur les emplacements prévus pour le stationnement règlementé payant comme suit :

- **En zone rouge** :
 - 100 FCFP (cent francs CFP) pour un stationnement d'une durée de 30 minutes. Selon le mode de paiement utilisé, le fractionnement du paiement par périodes inférieures est possible.
- **En zone verte** :
 - 150 FCFP (cent cinquante francs CFP) pour un stationnement d'une durée d'une heure avec un maximum de deux heures consécutives. Selon le mode de paiement utilisé, le fractionnement du paiement par périodes inférieures est possible.
 - Un tarif préférentiel forfaitaire et mensuel est consenti au bénéfice des résidents. Ce tarif est fixé à 6000 fcfp (six mille francs cfp).

Ce forfait s'applique à un mois entier et n'est pas fractionnable. Au sens de la présente délibération, le résident se définit comme le riverain propriétaire ou locataire, qui utilise un immeuble desservi par la voie publique pour un usage exclusivement personnel d'habitation permanente et non professionnel. L'habitation doit être située dans la zone payante.
- **En zone bleue** :
 - 600 FCFP (six cents francs CFP) pour un stationnement d'une journée (sur la tranche horaire payante). Selon le mode de paiement utilisé, le fractionnement du paiement par périodes inférieures est possible.

La perception des droits est effectuée par les régisseurs municipaux.

Les voitures utilisées pour le transport des personnes à mobilité réduite sont exonérées des droits fixés à l'article 3 ci-dessus, sous réserve d'être pourvues d'un signe distinctif officiel et d'être stationnées sur les emplacements prévus à cet effet.

Les véhicules des services de la ville de Papeete, les véhicules des services de Police et de Gendarmerie, ainsi que les véhicules d'interventions ou de secours (tels que : SMUR ; Pompiers ; S.O.S. Médecins ; E.D.T. ; O.P.T. ; SPEA...) sont exonérés des droits de stationnement, durant le temps nécessaire à leur intervention. Ces véhicules doivent toutefois être pourvus d'un signe distinctif officiel.

Le recouvrement des droits de stationnement payant est assuré selon trois modes :

1. Le ticket de stationnement dénommé « Parc Chec »
2. Le parcmètre personnel dit « le PIAF » et la carte à puce prépayée dite « Carte Piaf »
3. L'horodateur de voirie

Prix de vente du Parc Chec

- Le prix de vente du ticket de « Parc Chec » est fixé à la valeur fiduciaire unique de 100 F CFP l'unité, soit 2000 F CFP le carnet de 20 unités.
- Pour chaque achat de 15 carnets et plus (soit 300 tickets et plus), la commune de Papeete accorde une remise de 10% à l'acheteur sur le montant total de son achat. Dans ce cas bien précis, l'unité de vente indivisible est le carnet de 20 tickets. L'acheteur règle et prend possession de son achat auprès de :

1. De la régie municipale de la Mairie de Papeete ;
2. De la régie municipale du marché de Papeete ;
3. Des caisses des parcs de stationnement gérés par la mairie de Papeete

Prix de vente de la carte piap

- Le prix de vente de la carte Piap est fixé à la valeur fiduciaire unique de 2000 fcfp la carte correspondant à un droit de 100 unités d'une valeur de 20 fcfp chacune.
- Pour chaque achat de 15 cartes de paiement Piap et plus, la commune de Papeete accorde une remise de 10% à l'acheteur sur montant total de son achat. L'acheteur règle et prend possession de son achat auprès de :
 1. De la régie municipale de la Mairie de Papeete ;
 2. De la régie municipale du marché de Papeete ;
 3. Des caisses des parcs de stationnement gérés par la mairie de Papeete.

Les dispositions de la présente délibération ne font pas obstacle à l'application des dispositions de la délibération n° 2014-92 portant modification des tarifs des droits de voirie, de stationnement et de dépôt sur la voie publique et ses annexes.

FIXE les modalités d'application de la délibération par arrêtés du Maire et **ABROGE** les délibérations n° 2003-74 du 02 octobre 2003, n° 2005-05 du 24 février 2005, n° 2006-10 du 23 février 2006, n° 2008-109 du 13 novembre 2008 ; n° 2010-101 du 16 décembre 2010, sus visées.

Délibération n° 2015-87

Majorité
Dont 7
procurations.



Sur le rapport n° 2015-65 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la communication du rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Papeete pour les exercices 2010 et suivants, arrêté par la Chambre Territoriale des Comptes de la Polynésie française le 10 juillet 2015, ensemble la réponse de la commune du 20 août 2015 ainsi que de l'organisation et de la tenue du débat relatif au rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Papeete, arrêté par la Chambre Territoriale des Comptes le 10 juillet 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

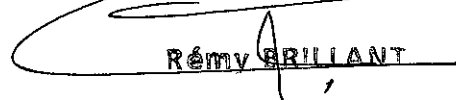
La Secrétaire de séance


Mireille TINORUA

Le Maire

Michel BUIILLARD


Le Maire de la commune de Papeete certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis au haut commissaire de la République en Polynésie française ou à son délégué le et notifié à l'intéressé(e) ou publié ou affiché le

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services


Rémy BRILLANT